

Comme chaque année, cette lettre de rentrée fixe les axes importants du fonctionnement de l'EPS et sa contribution aux priorités nationales et académiques. Nous vous invitons à vous reporter également à la **lettre de l'Inspection Pédagogique Régionale EPS de Mai 2012** qui précise le fonctionnement et la finalité de la formation professionnelle continue, rappelle des points essentiels de l'organisation de l'EPS et du sport scolaire. De nombreuses informations complémentaires sont en ligne sur le **site EPS de l'Académie**. **Nous vous invitons à le consulter régulièrement.**

<http://www.discip.ac-caen.fr/eps/>

Webmestre : Valérie LOISEAU

Le **projet académique** est consultable sur le site académique : <http://www.ac-caen.fr>

### **1-Le contexte de rentrée et les derniers textes parus.**

A : Une concertation nationale « **Refondons l'école de la République** » a été lancée le 6 juillet et se poursuivra jusqu'au début Octobre. Cette concertation a pour objectif de déterminer des propositions, socle d'une future loi d'orientation. Nous vous encourageons à visiter le site national (<http://www.refondonslecole.gouv.fr>) et à contribuer individuellement ou par équipe au débat.

B : Vous trouverez au BO N°26 du 26 juin 2012 une « lettre à tous les personnels de l'éducation nationale », dans laquelle Vincent Peillon, Ministre de l'éducation nationale, fixe les grands axes de son action.

C : Nous signalons à votre attention la parution au JO n°200 du mercredi 29 août 2012, le décret n° 2012-999 du 27 août 2012 abrogeant le décret n° 2012-702 du 7 mai 2012 portant dispositions statutaires relatives à l'appréciation et à la reconnaissance de la valeur professionnelle de certains personnels enseignants, d'éducation et d'orientation.

#### **D : Parutions nationales disciplinaires en ligne sur le site EPS de l'académie**

- **Les textes fixant les modalités d'évaluation de l'EPS** au titre du diplôme national du brevet et aux baccalauréats de l'enseignement général et technologique parus au BO spécial N°5 du 19 juillet 2012. Leur appropriation par les équipes EPS concernées et leur mise en œuvre dans chaque établissement constituent une priorité des premières semaines de cette année scolaire.

- **L'accès aux équipements sportifs pour l'enseignement de l'EPS et pour l'ensemble des pratiques sportives scolaires. MEN.** Cet outil est désormais incontournable dans le cadre du dialogue entre les établissements et les collectivités territoriales pour expliquer les besoins d'installations en EPS et étayer les décisions.

- **Les pratiques sportives à l'école :** Ce document à destination de tous les acteurs de l'école est conçu comme un guide d'accompagnement le plus exhaustif possible précisant les cadres, lieux, textes officiels et ressources.

**A consulter également sur le site EPS :**

**Les travaux des commissions de l'observatoire académique des pratiques en EPS.**

## **2- Les examens**

### **2-1. En LGT, LP et CFA**

La commission académique d'harmonisation de la notation constituée d'enseignants nommés par le Recteur est compétente pour l'ensemble des examens (baccalauréat de la voie générale et technologique et de la voie professionnelle, du BMA, du CAP et du BEP). Elle se réunit deux fois par an : en octobre pour valider les protocoles et en juin pour l'harmonisation éventuelle.

Afin de préserver l'équité entre tous les élèves, quelques harmonisations ont été effectuées entre les moyennes des filles et des garçons selon les épreuves ou entre les moyennes d'épreuves d'établissements et académiques. Pour les trois examens, nous notons avec satisfaction que les moyennes générales des filles et celles des garçons présentent une différence inférieure à 1point.

Le rapport de la session 2012 sera mis en ligne prochainement sur le site EPS.

### **LISTES ACADEMIQUES**

#### **CAP. BEP et Baccalauréat professionnel**

**CP1 : saut en hauteur**

**CP2 : VTT**

**CP3 : aérobic**

**CP4 : ultimate**

#### **Baccalauréat général et technologique**

Enseignement commun, de complément et facultatif en **CCF**

**CP2 : kayak, Voile, VTT**

**CP4 : tennis**

Epreuves facultatives **ponctuelles** :

**CP1 : biathlon athlétique** (deux activités à choisir parmi hauteur, disque et 320 m haies)

**CP2 : handball (référentiel niveau 5)**

Le référentiel biathlon sera disponible prochainement sur le site EPS académique. Nous vous invitons à le consulter et à informer précisément les candidats scolarisés dans votre établissement sur les possibilités de choix, mais surtout sur la nature de l'épreuve, la compétence attendue de niveau 5, l'épreuve orale.

### **PROTOCOLE POUR LES EXAMENS ET OUTILS D'EVALUATION**

Tous les établissements transmettront **leur protocole** et ainsi que **les outils d'évaluation**. Nous rappelons que les outils d'évaluation sont construits collectivement et permettent de noter les élèves à partir du référentiel national ou académique. Les points affectés pour chacun des critères ne peuvent être modifiés. C'est leur répartition à l'intérieur de chaque critère qui doit correspondre à des observables et prendre en compte la différenciation filles/garçons.

Ils sont à retourner **uniquement par voie postale**, pour le **28 septembre 2012** à :

**DEC, bureau des affaires générales**

168 rue Caponière. B.P. 6184

14061 Caen Cedex

## **2-2. En collège**

Les modalités d'évaluation en EPS au titre du DNB entraînent une nouvelle organisation et de nouvelles exigences :

- L'équipe EPS de l'établissement formalise un **protocole d'évaluation** pour chaque classe de 3<sup>ème</sup>. Celui-ci doit indiquer les APSA retenues et les **modalités de contrôle** : durée des cycles, période de certification et de rattrapage, épreuves adaptées.
- Ce protocole, renseigné par le coordonnateur sous-couvert du chef d'établissement sera **transmis au correspondant de bassin EPS**. L'inspection pédagogique régionale validera ces protocoles.
- **Après validation** de l'inspection pédagogique EPS, une **information de l'établissement aux élèves** et aux **familles** précisera obligatoirement l'organisation et les niveaux de compétences et connaissances exigés.

## **LISTE ACADEMIQUE**

**CP1 : Lancer de disque, golf**

**CP2 : Equitation, voile, VTT**

**CP4 : Ultimate**

Protocoles à retourner pour le **28 septembre 2012** à :

M. ou Mme X, **correspondant de bassin EPS**

Adresse de l'établissement d'exercice

Nous vous remercions de respecter les délais, afin que la commission académique pour les lycées et les correspondants de bassin pour les collèges puissent étudier tous les dossiers.

## **3- La formation**

Votre projet de formation s'inscrit dans un projet collectif, celui de l'établissement, de l'équipe EPS ou dans un projet individuel.

Chargés de mission de formation : **Pascal MERIEL**, professeur agrégé d'EPS, LGT, LP Alexis de Tocqueville. Cherbourg Octeville.

**Line MAIGRET**, professeur agrégé d'EPS, LP Victor Lépine. Caen.

Nous sommes très attentifs à la qualité des formations et à la participation des enseignants. Nous avons ainsi mis en place un suivi de vos demandes. Nous vous prions d'informer au plus tôt **Line Maigret** de toute absence prévisible, afin que les enseignants sur liste supplémentaire puissent bénéficier de la formation.

[Line.maigret@ac-caen.fr](mailto:Line.maigret@ac-caen.fr)

**Le plan académique de formation (PAF)** est consultable en ligne, à l'adresse suivante :

<http://www.ac-caen.fr/PAF/>

**La formation négociée de secteur** est animée par le délégué de secteur. Les projets de secteurs ont été établis pour deux ans (2011-2013) et arrivent donc à échéance. Les projets 2013-2015 seront donc élaborés lors de cette année scolaire. Vos choix seront guidés par les modifications des programmes et les activités support des listes nationales et académiques en lien avec un thème transversal. Le délégué de secteur FPC transmettra à son correspondant BEC la fiche A : projet de formation négociée de secteur et la fiche D : budget. Le correspondant BEC fera état des éventuelles remarques concernant le contenu, la mise en forme ou le budget au délégué de secteur.

**Nous vous demandons de ne pas attendre les journées de stage de secteur pour élaborer votre nouveau projet.**

Le projet de secteur est à retourner pour le **15 mai 2013**  
A votre **correspondant de bassin EPS**

Après harmonisation, le correspondant de bassin transmettra à l'inspection pédagogique régionale les projets pour validation. Date de retour : 1<sup>er</sup> juin 2012.

**Nous vous rappelons que l'inscription à un stage de formation implique une présence assidue de l'enseignant sur la totalité de l'action de formation;** toute absence engage la responsabilité de l'enseignant et devra être justifiée. Les enseignants d'une équipe qui exceptionnellement ne souhaiteraient pas assister à la formation de secteur ne doivent pas être inscrits sur la fiche B d'autorisation du chef d'établissement.

#### **Les formations diplômantes**

La formation au CAPEPS interne est à nouveau ouverte. Elle s'organisera le samedi matin de 9h à 12h à l'UFRSTAPS de Caen sous la responsabilité de Hervé LAGNEL

La préparation à l'agrégation interne EPS se poursuit. Elle s'organisera sous la responsabilité de Rachid CHOUGAR et aura lieu le jeudi après-midi de 15h à 18h à l'IUFM de Caen. Il est encore possible de s'inscrire auprès de l'inspection pédagogique régionale.

Nous remercions l'ensemble des formateurs pour leur engagement et nous adressons aux candidats qui se sont inscrits nos vœux de réussite.

#### **4- L'association sportive et le sport scolaire**

L'association sportive est un des lieux privilégiés du développement des compétences sportives, citoyennes et d'éducation à la santé. Le début d'année est déterminant pour lancer la dynamique et inciter le maximum d'élèves de vos établissements à participer aux activités organisées le mercredi après-midi ou lors de créneaux supplémentaires sur la pause méridienne ou en soirée.

La journée du sport scolaire aura lieu le **mercredi 19 septembre 2012** et aura pour thème :  
**« Sentez- vous sport ».**

Dans la droite ligne de la réussite des organisations de l'an passé, nous vous engageons à tout mettre en œuvre au sein de votre établissement pour que cette journée qui doit être pleinement intégrée au projet d'établissement fédère l'ensemble des acteurs et trouve une continuité dans la contribution de l'AS à la réussite des élèves. Nous vous rappelons que la banalisation de la matinée, décidée par Madame Le Recteur est destinée à communiquer à l'interne et à l'externe sur votre association sportive et à ancrer celle-ci comme une composante incontournable de la vie associative dans l'établissement.

Chaque animateur se doit de remplir le **cahier d'AS**, outil nécessaire au suivi hebdomadaire des activités en consignant les éléments pertinents permettant de dresser des bilans réguliers des activités (état des présences, contenus abordés, rencontres et manifestations fréquentées, statistiques sur le taux de licenciés, résultats sportifs).

**L'observatoire des AS en difficulté** : le suivi des établissements pour les AS présentant en cours d'année moins de 10% en lycée et moins de 15% sera reconduit.

## 5 -L'inspection

### Répartition des bassins d'inspection

	<b>Jean-Luc COURNAC</b>	<b>Bénédicte LEMARIÉ</b>
<b>Calvados</b>	Bocage Virois, Bessin, Caen, Pays d'Auge Grand Caen	Bessin, Caen Grand Caen
<b>Caen</b>	<i>Collèges publics :</i> Pasteur, Hastings, Guillaume de Normandie, Villey Desmeserets, René Lemièrè, Jacques Monod <i>Collèges privés :</i> St Joseph, St Paul. <i>LG :</i> De Gaulle, Victor Hugo. <i>LPO :</i> De Laplace <i>LP :</i> Victor Lépine, Camille Claudel <i>LG privé :</i> Jeanne d'Arc <i>LT privé :</i> Institut Lemonnier.	<i>Collèges publics :</i> Albert Jacquard ; Henri Brunet, Marcel Pagnol, Dunois, Frédéric Lechanteur. Jean Moulin <i>Collèges privés :</i> Institut St Pierre, Sacré cœur, St Pierre. <i>LGT publics :</i> Fresnel, Rostand, Malherbe <i>LPO :</i> Dumont D'Urville <i>LGT privé :</i> Ste Marie <i>LT privé :</i> Ste Ursule <i>LP Privé :</i> Oasis, Notre Dame de fidélité
<b>Grand Caen</b>	Evrecy, Giberville, Hérouville-St-Clair, Merville Franceville, Mondeville, Thury-Harcourt, Troarn, Verson	Argences, Blainville-sur-Orne, Bretteville-sur-Laize, Colombelles, Douvres, Falaise, Ifs, Mézidon-Canon, Ouistreham, Potigny, St Martin de Fontenay, Villers-Bocage
<b>Manche</b>	Sud Manche	Centre Manche, Nord Cotentin
<b>Orne</b>	Bocage Ornais, Centre Orne	Perche- Pays d'Ouche

### Chargé de mission d'inspection

**Romuald PATTIER, professeur agrégé, collègue Montgomeri, Troarn**

[Romuald.pattier@ac-caen.fr](mailto:Romuald.pattier@ac-caen.fr)

### Le plan d'inspection 2011-2012

Il est élaboré en conformité avec les objectifs académiques et s'établit autour des paramètres suivants :

- titularisation dans un nouveau corps
- les enseignants en fin de 4<sup>ème</sup> échelon, tous les enseignants sans note au-delà du 5<sup>ème</sup> échelon, les enseignants promouvables à la hors classe.
- les promouvables d'un même échelon de manière à préserver l'équité face au rythme des inspections dans l'Académie.

Sont susceptibles d'être inspectés : les enseignants dont la dernière inspection se situe entre 4 et 5 ans

### Protocole d'inspection

#### **Document à renseigner avant l'inspection**

Confirmation d'horaire et d'activité (document à télécharger sur le site EPS) et à retourner par mail avant l'inspection à l'inspecteur concerné ou au chargé de mission.

### Documents à présenter lors de la visite d'inspection :

- La fiche de renseignements personnels (document à télécharger sur le site EPS). **Ce document est adapté à la discipline et remplace le document commun aux autres disciplines.**
- **Les différents projets** : établissement, EPS, AS, classe, cycle.
- **Un document synthétique** faisant apparaître la cohérence des projets et la pertinence des choix opérés doit être construit par l'enseignant.
- **La programmation** de l'établissement doit être lisible et présentée selon le modèle académique prévu à cet effet dans le document eps.organisation (niveaux de classe et groupes d'activités).
- **La leçon et les précédentes.**
- **Les cycles concernant la classe visitée**
- **Les procédures d'évaluation.**
- **Le cahier d'AS.**
- **L'édition des statistiques de votre AS.** Vous veillerez à produire l'évolution des pourcentages de licenciés de la section que vous animez mais aussi de toute l'AS..
- Tout document que l'enseignant jugera utile de présenter pour éclairer sa démarche.

**Nous vous remercions de constituer un dossier aisément consultable sur le terrain, que nous conserverons, rassemblant de manière organisée toutes ces informations.**

### Inspection

- Présence du chef d'établissement pendant la leçon.
- Observation d'une leçon complète (échauffement, situation(s) d'apprentissage, retour au calme) ou d'une séquence d'entraînement à l'AS.
- Entretien individuel d'une heure réunissant l'enseignant et l'inspecteur en tête à tête.
- A l'issue de l'entretien, un échange avec le chef d'établissement

### Entretien d'équipe

Rencontre avec l'équipe pédagogique EPS en présence du chef d'établissement.

### Rapport d'inspection

Au retour du rapport d'inspection, il sera remis en main propre à l'enseignant par le chef d'établissement afin de poursuivre l'échange et de mettre en œuvre les pistes de réflexion proposées.

### **6 -L'observatoire académique des pratiques**

L'observatoire est un outil d'aide au pilotage disciplinaire et complète le dispositif de formation continue en EPS (remboursement des frais). Nous insistons sur le fait que tout enseignant EPS de l'académie peut participer à une commission en s'adressant au responsable de celle-ci ou à son correspondant BEC. Nous remercions l'ensemble des participants pour la qualité de leur réflexion et nous invitons vivement l'ensemble de la profession à prendre connaissance des travaux et outils mis en ligne sur le site.

Commissions	Responsables
Le projet	Pascal Mériel
La scolarisation des élèves en situation de handicap	Sophie Leparlouer
GECCO (jeunes enseignants)	Antoine Jumel
Les correspondants BEC	Jérôme Couenne
Groupe arts du cirque et danse	Eric Berthelem Françoise Lhémery
Continuité CM2 / 6 <sup>ème</sup>	Jérôme Coupé
Les TUICE et EPS	Thierry Blanluet
La revue EPS Actualités	Valérie Loiseau Rachid Chougar

**Jérôme COUENNE**, animateur académique de l'observatoire, est entouré de 11 correspondants de bassin EPS.

[Jerome.couenne@ac-caen.fr](mailto:Jerome.couenne@ac-caen.fr)

Nous aurons plaisir à vous rencontrer lors des trois regroupements qui auront lieu :

- **Vendredi 12 octobre 2012**
- **Lundi 14 janvier 2013**
- **Mardi 16 avril 2013**

La journée BEC aura lieu dans la semaine du **12 au 16 novembre**.

**Il est impératif qu'au moins un enseignant par établissement participe à ce regroupement.**

Nom	Correspondant	EPL	ville
BLANLUET Thierry <a href="mailto:Thierry.blanluet@ac-caen.fr">Thierry.blanluet@ac-caen.fr</a>	Correspondant BEC Grand CAEN Lycée	Lycée L. Liard	FALAISE
OCCANSEY Corinne <a href="mailto:Corinne.occansey@ac-caen.fr">Corinne.occansey@ac-caen.fr</a>	Correspondant BEC Grand CAEN Collège	Lycée Charles de Gaulle	CAEN
CHOUGAR Rachid <a href="mailto:Rachid-francis.chougar@ac-caen.fr">Rachid-francis.chougar@ac-caen.fr</a>	Correspondant BEC Pays d'Auge	Collège Michelet	LISIEUX
RUULT Sylvain <a href="mailto:Sylvain.ruault@ac-caen.fr">Sylvain.ruault@ac-caen.fr</a>	Correspondant BEC Bessin	Collège Alain Chartier	BAYEUX
SUTEAU Edern <a href="mailto:Edern.suteau@ac-caen.fr">Edern.suteau@ac-caen.fr</a>	Correspondant BEC Bocage Virois	Collège Val de Vire	VIRE
COUPE Stéphanie <a href="mailto:Stéphanie.coupe@ac-caen.fr">Stéphanie.coupe@ac-caen.fr</a>	Correspondant BEC Nord Cotentin	Collège Diderot	TOURLAVILLE
LEFLOUR Patricia <a href="mailto:Patricia.leflour@ac-caen.fr">Patricia.leflour@ac-caen.fr</a>	Correspondant BEC Centre Manche	Lycée Charles F. Lebrun	COUTANCES
BOUTIER Rodolphe <a href="mailto:Rodolphe.boutier@ac-caen.fr">Rodolphe.boutier@ac-caen.fr</a>	Correspondant BEC Sud Manche	Collège Jules Verne	ST HILAIRE DU HARCOUET
HEUZE Jean-Philippe <a href="mailto:Jean-philippe.heuze@ac-caen.fr">Jean-philippe.heuze@ac-caen.fr</a>	Correspondant BEC Bocage Ornaï	Collège Jacques Prévert	DOMFRONT
FOUQUET Jérôme <a href="mailto:Jerome.fouquet@ac-caen.fr">Jerome.fouquet@ac-caen.fr</a>	Correspondant BEC Centre Orne	Lycée Alain	ALENCON
MAURICE Patrick <a href="mailto:Patrick.maurice@ac-caen.fr">Patrick.maurice@ac-caen.fr</a>	Correspondant BEC Perche Pays d'Ouche	Lycée Jean Monnet	MORTAGNE AU PERCHE

**Les correspondants de bassin EPS sont vos interlocuteurs privilégiés.** Vous devez les contacter pour tout renseignement non disponible sur le site ou dans les divers documents par l'intermédiaire de leur mel.ouvert. Pour toute autre information nécessitant un avis de l'IA-IPR, vous prendrez l'attache de l'inspecteur en charge de votre bassin.

Adresse électronique : [jean-luc.cournac@ac-caen.fr](mailto:jean-luc.cournac@ac-caen.fr)

[benedicte.lemarie@ac-caen.fr](mailto:benedicte.lemarie@ac-caen.fr)

**Un courrier adressé par voie hiérarchique, c'est-à-dire sous-couvert du chef d'établissement est obligatoire pour toute demande officielle. Attention !** L'adresse électronique epsorganisation ne doit pas être utilisée pour envoyer des courriers.

**7- Les animateurs du CARIM** (centre académique de ressources informatiques et multimédias) sont des personnes ressource dans le domaine des TUICE. Ils sont à votre disposition pour vous conseiller et vous aider à utiliser ou créer des ressources informatiques à usage pédagogique. Ils peuvent être sollicités pour intervenir dans les formations de secteur.

**CALVADOS : Nicolas FOUILLARD** : [nicolas.fouillard@ac-caen.fr](mailto:nicolas.fouillard@ac-caen.fr)

**MANCHE : Julien LAMORA** : [Julien.Lamora@ac-caen.fr](mailto:Julien.Lamora@ac-caen.fr)

**Philippe LENOIR** : [philippe.lenoir@ac-caen.fr](mailto:philippe.lenoir@ac-caen.fr)

**Philippe REGNIER** : [philippe.regnier@ac-caen.fr](mailto:philippe.regnier@ac-caen.fr)

**Jérôme HOSTINGUE** : [jerome.hostingue@ac-caen.fr](mailto:jerome.hostingue@ac-caen.fr)

**ORNE : Yannick MARCHAND** : [yannick.marchand@ac-caen.fr](mailto:yannick.marchand@ac-caen.fr)

## **8- EPS ORGANISATION :**

**Nous rappelons que les documents que vous renseignez en ce début d'année sont essentiels pour l'inspection pédagogique régionale.**

**Les documents à renseigner en ce début d'année scolaire : Deux fichiers séparés sont à télécharger et à renseigner**

- 1- Document **organisation de l'EPS** : fiche d'établissement et emplois du temps.
- 2- Document **programmation établissement.**

Vous veillerez à utiliser uniquement le document actualisé pour cette rentrée et mis en ligne sur le site.

Les horaires d'EPS et les créneaux d'entraînement de l'AS doivent être renseignés avec précision.

Les fichiers sont à télécharger et **doivent obligatoirement être renommés** selon le modèle suivant :  
N°ETABLISSEMENT\_type d'établissement\_Nom de l'établissement\_Ville de l'établissement.  
*exemple : 0500080R\_clg\_DIDEROT\_tourlaville*  
**Ils seront transmis en fichier joint à [esporganisation@ac-caen.fr](mailto:esporganisation@ac-caen.fr) pour le 28 septembre 2012.**  
**(AUCUN DOSSIER PAPIER)**

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire durant laquelle l'incontestable engagement de chacun d'entre vous offrira les conditions indispensables à la réussite de vos élèves.

Caen, le 1<sup>er</sup> septembre 2012

**Bénédicte LEMARIE**

Inspectrice d'Académie  
Inspectrice Pédagogique Régionale



**Jean-Luc CURNAC**

Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique Régional

